



Personnes présentes :

Directrice : Mme Pflieger,

Enseignantes adjointes : Mme Sonntag ; Mme Sauer ; Mme Fity ; Mme Bies ; Mme Schahl ; Mme Cusey ; Mme Neff ; Mme Barthélémy

Coordinatrice ULIS : Mme Heribert

Parents élus : Mme Adrian ; Mme El Qalbi ; Mme Montceau ; Mme Feret ; Mme Jouin ; Mme Dietenbeck-Haemmerle ; Mme Dupuy-Belmedjahed ; Mme Braun

Représentants de la mairie : M Sassi ; Mme Monnot

Mme Graef-Eckert, maire de Lingolsheim, et Mme Willig, inspectrice de circonscription, sont retenues par d'autres obligations et sont excusées.

Mme Pflieger, directrice de l'école des Prés, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école et ouvre la séance par un tour de table de présentation.

Le PV du conseil d'école du 3^{ème} trimestre 2023 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

Le règlement intérieur n'a pas été modifié.

I. Organisation générale

• **Bilan de la rentrée**

Répartition par niveau 2024-2025	
CYCLE II	105
CP	43
CE1	29
CE2	33
CYCLE III	90
CM1	48
CM2	42
TOTAL	195

Répartition par classe 2024-2025	
CP	22
CP	21
CE1	29
CE2	25
CE2/CM1 - 8/15	23
CM1	25
CM1/CM2 - 8/16	24
CM2	26
TOTAL	195

Après les vacances il y aura 197 enfants dans l'école. (2 inscriptions en cours)
13 enfants sont inscrits dans le dispositif ULIS

La **rentrée** s'est globalement bien passée pour les enfants dans les classes ordinaires même si, en CP, un enfant, faute de place en IME, est actuellement accueilli. Il devrait être accompagné d'une AESH mais personne n'est nommé. On est en attente de solution satisfaisante pour lui.

Dans le dispositif ULIS la situation est plus délicate.

2 raisons majeures :

- des AESH en arrêt de maladie non remplacés
- le profil des enfants accueillis : 4 enfants qui ne peuvent pas du tout être inclus ; 2 dont l'inclusion est très limitée.

L'accueil n'est pas toujours possible à temps plein pour tous et il faut composer avec les moyens humains à disposition. Les services de l'école inclusive sont avertis.

Les réunions de rentrée ont globalement été bien suivies même si certains parents manquent toujours à l'appel. Il serait souhaitable que les parents ne pouvant venir fasse la démarche de prévenir les enseignants de leur absence.

Réponse à des questions de parents sur

→ La manière de constituer les classes :

Dans un premier temps il faut définir la structure pédagogique en tenant compte des chiffres réels et des potentiels arrivées et/ou départs de l'été.

Dans un second temps les élèves sont répartis dans les classes par les enseignants concernés. C'est une prérogative du conseil des maitres.

La constitution des classes n'est annoncée qu'au dernier moment car des changements peuvent être nécessaires au cours de l'été.

Les listes de matériel sont harmonisées pour éviter des achats inutiles.

→ La sortie « tardive » des classes

Les cours terminent à 16h15. Cela ne signifie pas que les élèves doivent être au portail à l'heure-là. Selon leur localisation dans les bâtiments la sortie des classes peut être plus ou moins longue. Les salles 2 ; 3 ; 4 et 5 partagent le même couloir ce qui ne fait pas loin de 100 élèves (la moitié de l'effectif de l'école) à faire sortir dans le calme et la sécurité en même temps. De plus il y a pour chacune la nécessité de faire la passation avec le périscolaire. Si cela pose un problème pour les activités après la classe il faut peut-être voir du côté des associations ou structures concernées pour adapter le début de celles-ci avec les horaires des écoles.

• *Bilan des élections*

13 candidats pour 18 postes : 9 titulaires et 4 suppléants

Taux de participation : **63,72%** Une participation en hausse depuis 2 ans : 60,37% en 2023/2024 et 56,70% en 2022/2023.

Les modalités de vote pour 2024/2025 seront votées au CE du 3^{ème} trimestre.

D'ici là il y aura peut-être la possibilité de faire un vote électronique pour éviter toutes les dépenses papier.

• *Bilan OCCE et coopérative scolaire*

Mme Sonntag, mandataire, présente le bilan de rentrée de la coopérative scolaire

Sur les 195 élèves : 157 ont payé une cotisation (environ 10 à 20 euros). Taux de participation : 80% (avant 91% donc en baisse)

Cotisation OCCE à déduire : 517 euros.

11€ par enfant seront reversés à chaque classe + la somme forfaitaire de 140€ correspondant à la recette de la fête d'école de juin 2024.

Bilan de la fête d'école de juin 2024 : 1 222 €.

II. Activités école

• *Evaluations nationales*

Tous les enfants ont été évalués sur le plan national les semaines 2 et 3 de la période 1. Si les collègues de CP, CE1 et CM1 avaient l'habitude de cet exercice c'était une nouveauté pour les CE2 et CM2 (pas pour les élèves).

Pas encore de retour des résultats de l'école par rapport aux autres écoles sur le plan académique et national.

Globalement les résultats sont satisfaisants.

Les parents ont été destinataires des résultats des enfants en français et en mathématiques. C'est un graphique sous forme de toile d'araignée : plus la toile est large et étendue, meilleurs sont les résultats de l'enfant.

- **Présentation dispositif pHARe**

L'école est engagée pour la 3^{ème} année dans ce dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire.

Les actions se déclinent en 4 axes :

- 1. Prévenir**

- Un plan de prévention est établi et chaque classe va bénéficier de 10h annuelles de sensibilisation à ce sujet. Il s'agit de développer l'empathie, de travailler sur les émotions.
- Participation à des temps forts notamment *la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire le 7/11/2024*.
Ce jour-là les élèves à partir du CE2 auront un questionnaire d'auto-évaluation non nominatif à compléter.

- 2. Détecter et prendre en charge**

- 3. S'appuyer sur des personnels formés**

- Formation pHARe
- Appui de l'équipe ressource de circonscription, formée au traitement des situations et à la prise en charge des élèves

- 4. Sensibiliser et informer**

- Les élèves, les personnels mais aussi les familles sur les risques liés au harcèlement et au cyberharcèlement
Infographies EN : publication sur le site et dans les cahiers de liaison
Une communication spécifique pour les parents sera aussi publiée sur Klassly et sur le site de l'école.

- **Projets de l'année**

Classe transplantée à Muckenbach pour 4 classes : CPb ; CE2 ; CM1/CM2 ; CM2

« *Les sorties scolaires constituent des temps forts dans le parcours scolaire des élèves en favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences, en concourant à leur épanouissement et en participant à leur ouverture au monde. Les écoles sont invitées à encourager ces déplacements afin notamment que tout élève, quel que soit son milieu social d'origine, puisse bénéficier d'au moins un voyage scolaire au cours de sa scolarité obligatoire.* » EDUSCOL avril 2024

Présentation du projet : séjour de 5 jours 4 nuitées au centre ALTER-EGO

Difficultés rencontrées : quelques familles refusent que leur enfant parte. Les raisons avancées ne sont pas d'ordre financier. Malgré des invitations à des réunions de présentation du projet et des entretiens individuels il n'a, pour le moment, pas été possible de convaincre tout le monde.

Cependant l'équipe pédagogique s'est réunie pour trouver une solution pour que le projet puisse avoir lieu.

Les enfants non partants devront venir à l'école et seront accueillis dans les classes avec du travail ; aucune absence ne sera tolérée et sera systématiquement signalée. Ce n'est, en aucun cas, une semaine de vacances.

Financement : des actions seront menées pour permettre d'aider les familles.

Stage HIP HOP et Stride Park pour 2 classes.

Stage Escalade à Roc en Stock pour 2 classes en mars.

Pour tous ces projets il y aura une participation de la coop.

- Autre projet qui concerne toute l'école : participation au **village de Noël** les 6, 7 et 8 décembre 2024.

L'école fera appel à des parents volontaires pour assurer des permanences au marché mais aussi pour la confection de bredeles.

- Fête d'école 2025 : 27 juin 2025

III. Relations école-Mairie

- *Sécurité*

Rappel : nous sommes au niveau le plus élevé de Vigipirate « Urgence attentat »
La vigilance de tous est nécessaire.

Deux documents, les PPMS, définissent les conduites à tenir en cas d'alerte. Ils doivent être unifiés en un seul. Ce sera l'occasion de les réactualiser.

Un exercice « alerte incendie » a eu lieu le 27/09. Il s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes. Les élèves étaient prévenus. Deux autres exercices auront lieu au cours de l'année.

Un exercice « alerte intrusion » aura lieu demain.

Les classes sont équipées de balises Mykeeper qui permettent de donner l'alerte rapidement ou de recevoir une alerte en cas d'intrusion dans l'école. Lorsque la balise est enclenchée une personne reçoit un signal et peut écouter ce qui se passe et si nécessaire avertir les forces de l'ordre.

→ Dans la classe ULIS il y a maintenant une balise.

Question des parents :

- Stationnement sauvage lors de la rentrée ou la sortie des classes : quelles sont les solutions possibles ? Réponse de M Sassi :

La police municipale est présente certains jours mais ne peut pas l'être tous les jours. Ne pas hésiter à prendre des photos et les transmettre à la Gestion urbaine de proximité.

M Romain OSTER. (roster@lingolsheim.fr)

- Passage piéton rue de la montée : les voitures arrivent vite et parfois doublent le bus : est-il possible d'avoir un panneau "crayon" afin de prévenir les automobilistes (ou un dos d'âne) ?

Réponse de M Sassi :

Une demande est en cours pour l'installation d'un crayon signalant la proximité d'une école.

Question complémentaire de Mme Pflieger

- Problème de la rue de liberté empruntée à contre sens régulièrement par un voire plusieurs parents au moment de chercher leur enfant au périscolaire. Réponse de M Sassi :
Une réflexion est en cours.

- *Travaux (techniques et informatiques)*

Les travaux demandés en début d'année ont globalement été réalisés.

Les panneaux d'affichage cour arrière et cour avant ont été remplacés à la rentrée.

Le poteau du panneau de basket dans le gymnase a été sécurisé.

La présence régulière dans l'école de Mme Boulanger, coordinatrice pour l'école élémentaire des Prés et les écoles maternelles Mésanges et Primevères, facilite les relations avec les services techniques.

Plusieurs points restent en suspens.

- Les TBI présentent des défaillances. Des relances régulières sont faites mais une seule personne à la mairie s'occupe des problèmes informatiques et avec des TBI dans toutes les écoles de la ville c'est compliqué. Réponse de M Sassi :

Une réflexion est en cours pour savoir ce qui est le plus judicieux : remplacer l'ensemble des équipements vieillissants ou poursuivre une maintenance du matériel existant.

Demande de travaux :

- La peinture intérieure mériterait un rafraîchissement. La dernière fois c'était il y a 20 ans. Réponse de M Sassi :

Cela avait été budgétisé, mais n'a pas été retenu car il y avait d'autres urgences.

- Passage de CADR67 le 10/10 pour contrôler l'état des vélos garés devant l'école. Tous ceux qui étaient là ne posaient pas de problèmes au niveau de la sécurité.

Demande des parents : installation d'arceaux de vélo côté rue de la Liberté.

Réponse de M Sassi : la demande a été transmise au service technique qui va étudier la faisabilité.

- Mme Pflieger réitère sa demande d'installation des drapeaux français et européen ainsi que de la devise républicaine comme cela est prévu dans la loi de 2019 sur l'école de la confiance.

- *Périscolaire*

Référent pour l'école des Prés : Lydie Boulanger
L'équipe des animateurs reste sensiblement la même.

- *Dispositif « Coup de pouce »*

Les enseignants ciblent des élèves pouvant profiter de ce dispositif. C'est la mairie qui contacte les parents, qui leur fait signer un contrat d'engagement.
Les enfants sont pris en charge par des enseignants pour 1h30 de travail le mercredi matin.
Mise en route début novembre pour la première session jusqu'aux vacances de février.
C'est un service gratuit pour les familles.
La liaison entre l'enseignant du « coup de pouce » et l'enseignant de l'élève se fait par l'intermédiaire d'une fiche : la fiche navette.

Calendrier 2024/2025 :

CE n° 2 : 27 février 2025

CE n° 3 : 17 juin 2025

La séance est levée à 19h00.

Un pot de l'amitié est proposé à l'initiative de l'équipe des parents.

La secrétaire de séance :
BARTHELEMY Léa

La présidente :
PFLEGER Nathalie